AVIS PUBLIC DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES D'ADOPTION DU BUDGET 2027 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire d'adoption du budget 2027 le 14 décembre 2026 à 19h30 et une séance extraordinaire d'adoption du programme triennal d'immobilisation le 14 décembre 2026 à 19h45 au 25, rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham.

Lors de ces séances, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget 2027 et le programme triennal d'immobilisation 2027-2028-2029.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Boutin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-De-Ham, certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 16 novembre 2026.



Geneviève Boutin

Directrice générale greffière-trésorière